



Conseil Scientifique
Domaine de la Santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU DOMAINE
DE LA SANTÉ**

LUXEMBOURG, LE 24 MARS 2021



Rédaction : Pascale Oster, secrétaire du Conseil scientifique

Destinataires du document :

Membres du Conseil scientifique
Madame Paulette LENERT, Ministre de la Santé
Monsieur Romain SCHNEIDER, Ministre de la Sécurité sociale
Direction de la Cellule d'expertise médicale

Ce document est mis à disposition via le site internet du Conseil scientifique. Il a été validé en séance plénière du 24 mars 2021.

Contenu

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020	1
1. OBJECTIF DE CE RAPPORT	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE	4
LÉGISLATION	4
Législation applicable	4
Mission	4
Vision.....	4
Positionnement du Conseil scientifique	4
ORGANISATION	5
Présidence	5
Composition	5
Secrétariat	6
Les groupes de travail	6
Partenaires	8
Budget	8
3. NOS RÉSULTATS	9
LES RÉUNIONS.....	9
LES RECOMMANDATIONS	10
LES VIDÉOS.....	12
AUTRES PUBLICATIONS.....	12
LES GRANDS SUJETS DISCUTÉS	12
LES ACTIVITÉS DE SUPPORT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE	14
Secrétariat	14
Site internet	14
DynaMed	14
Newsletter	14
4. AUTO-EVALUATION DES TRAVAUX EN 2020.....	15
FRÉQUENCE DES RÉUNIONS ET TAUX DE PRÉSENCES	15
CONCLUSION	15
5. PLAN DE TRAVAIL PRÉVU POUR 2021	16

1. OBJECTIF DE CE RAPPORT

L'article 3 du règlement grand-ducal du 26 octobre 2011 instituant un Conseil scientifique du domaine de la santé prévoit que le Conseil scientifique (CS) établit annuellement un rapport d'activité qu'il communique aux ministres ayant dans leurs attributions la Santé et la Sécurité sociale. Ce document a pour objectif de présenter le bilan des travaux menés en 2020 par le CS. Il permet de relayer les points forts et les points d'amélioration envisagés pour 2021.

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

LÉGISLATION

Législation applicable

Le Conseil scientifique est régi par l'**article 65bis (2) du Code de la sécurité sociale (CSS)**, tel qu'il a été modifié par la loi du 17 décembre 2010 portant réforme du système de soins de santé et le **règlement grand-ducal du 26 octobre 2011** instituant un Conseil scientifique du domaine de la santé.

Lors de sa réunion plénière du 19 décembre 2012, le Conseil scientifique s'est doté d'un **règlement interne** fixant les règles de fonctionnement du Conseil scientifique en accord avec les dispositions légales précitées. Ce règlement interne est disponible sur le site du CS.

Mission

Le Conseil scientifique a été institué dans le cadre de la loi du 17 décembre 2010 portant réforme du système de soins de santé. Il a pour mission d'élaborer et de contribuer à la mise en œuvre de standards de bonnes pratiques médicales, comme précisé dans l'article 65bis (2) du CSS.

Vision

Les standards de bonne pratique médicale basées sur l'évidence (evidence based medicine – EBM) sont destinés aux médecins comme aux patients et permettent de promouvoir les soins les plus appropriés dans des circonstances cliniques données. L'objectif de tels standards de bonnes pratiques médicales est d'informer les professionnels de santé, les patients et les usagers du système de santé sur l'état de l'art et les données acquises de la science afin de pouvoir offrir une prise en charge accessible à tous et de très bonne qualité puisqu'elle tient compte de l'évolution du savoir médical reconnu internationalement.

Selon l'article 3 du règlement grand-ducal précité, les ministres ayant dans leurs attributions la Santé et la Sécurité sociale peuvent soumettre au Conseil scientifique des thèmes qui doivent faire l'objet d'une recommandation de bonne pratique médicale.

Lors d'une entrevue annuelle entre les ministres et le CS, le principe de l'autosaisine a également été retenu car les divers acteurs du monde de la santé (médecins du terrain, Direction de la Santé, Contrôle médical de la sécurité sociale) sont représentés au sein du CS.

Positionnement du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est placé sous l'autorité des ministres ayant dans leurs attributions la Santé et la Sécurité sociale.

ORGANISATION

Présidence

En date du 15 janvier 2020, les membres du Conseil scientifique ont procédé à l'élection de leur président et vice-président pour une durée de deux ans, conformément à l'article 1^{er}, alinéa dernier du règlement grand-ducal du 26 octobre 2011 instituant un Conseil scientifique du domaine de la santé.

Les membres réélus pour les années 2020 et 2021 sont les suivants :

- Dr Alexandre BILDORFF, président
- Dr Françoise BERTHET, vice-présidente

Composition

Le Conseil scientifique se compose de huit membres : 2 représentants de la Direction de la Santé, 2 représentants du Contrôle médical de la sécurité sociale et 4 médecins proposés par l'AMMD. Il y a autant de membres suppléants que de membres effectifs.

Par arrêtés ministériels des 16 novembre 2011, 24 mai 2013, 19 octobre 2015, 11 janvier 2017, 27 mars 2018, 15 avril 2019, 2 septembre 2020 et 21 octobre 2020, sont membres du Conseil scientifique en 2020:

Représentants de la Direction de la santé:

Membres effectifs:

- Madame le Docteur Françoise Berthet
- Monsieur Marcel Bruch, pharmacien (jusqu'au 20 octobre 2020)
- Monsieur le Docteur Julien Darmian (à partir du 21 octobre 2020)

Membres suppléants:

- Madame le Docteur Martine Debacker (jusqu'au 20 octobre 2020)
- Madame le Docteur Anne Vergison
- Madame Anne-Cécile Vuillemin (à partir du 21 octobre 2020)

Représentants du Contrôle médical de la sécurité sociale:

Membres effectifs:

- Monsieur le Docteur Robert Apsner
- Monsieur Yves Bruch, pharmacien

Membres suppléants:

- Monsieur le Docteur Gérard Holbach
- Madame le Docteur Nadia Wolter-Thoma

Représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD):

Membres effectifs:

- Madame le Docteur Marie Barth (à partir du 2 septembre 2020)
- Monsieur le Docteur Guy Berchem
- Monsieur le Docteur Alexandre Bildorff
- Monsieur le Docteur René Metz
- Monsieur le Docteur Martin Sattler (jusqu'au 1^{er} septembre 2020)

Membres suppléants:

- Monsieur le Docteur Carlo Ahlborn
- Monsieur le Docteur Nico Diederich
- Monsieur le Docteur André Folschette
- Monsieur le Docteur Patrick Weyland

Depuis octobre 2015, la Cellule d'expertise médicale (CEM) apporte un soutien méthodologique aux travaux du Conseil scientifique et le Dr Isabelle Rolland, chargée de direction de la CEM assiste aux réunions plénières.

Secrétariat

Le Conseil scientifique dispose d'un secrétariat et d'un appui technique assuré, selon les termes de l'article 65bis, sub (1), point 5), par un membre de la CEM. A partir de 2019, le secrétariat a été renforcé afin de faire face au travail accru par la gestion du projet de communication.

Le secrétariat du Conseil scientifique faisant partie des missions de la CEM, une discussion a eu lieu en 2020 pour clarifier les responsabilités incombant au président du CS et la chargée de direction de la CEM.

Les groupes de travail

En 2020, les groupes de travail suivants ont débuté leurs travaux :

- **GT Lombalgies**

Le sujet des lombalgies présente un problème de santé publique générant des coûts importants pour le système de sécurité sociale (examens diagnostiques, prises en charges thérapeutiques multiples, arrêts de travail) mais aussi pour les entreprises à cause de l'absentéisme qu'elles entraînent allant parfois jusqu'à l'invalidité. La Haute Autorité de Santé (HAS) en France a récemment publié une recommandation de bonne pratique sur la prise en charge du patient présentant une lombalgie commune. Elle servira de base de discussion aux membres du GT chargé de l'élaboration d'une ligne de conduite tenant compte des spécificités du Luxembourg.

- **GT Douleurs thoraciques**

Suite à la demande du Dr Philippe Turk, coordinateur de la Plateforme nationale de coordination des urgences (PNCU), le Conseil scientifique a décidé de mettre en place un nouveau groupe de travail dénommé « Douleurs thoraciques », chargé d'élaborer une ligne de conduite sur la prise en charge des douleurs thoraciques dites non-STEMI aux services d'urgences en vue de pallier à l'absence de consensus et de protocole de prise en charge des patients se présentant aux urgences avec des douleurs thoraciques non coronariennes.

- **GT Prévention en médecine générale**

La mise en place de ce GT s'est fait suite à une discussion lors d'une entrevue que les membres du Conseil scientifique ont eue en 2019 avec les Ministres de la Santé et de la Sécurité sociale, en présence entre autres du président de la CNS qui a suggéré que le CS devrait jouer un rôle dans une démarche de médecine préventive afin de garantir des bases scientifiques solides à un tel projet.

Le CS a décidé de charger un GT d'élaborer, sur base d'évidences scientifiques, une recommandation sur les différentes actions de prévention devant être abordées avec un patient enfant ou adulte en médecine générale.

- **GT Santé de la femme (Violences gynécologiques et obstétricales)**

Ce GT a été constitué suite à la demande d'avis du Ministre de la Santé en relation avec la question parlementaire n° 1292 du 7 octobre 2019 de Monsieur le Député

Gusty Graas au sujet des violences gynécologiques et obstétricales. Le GT a pour mission d'élaborer, sur base d'un document de l'Organisation mondiale de Santé, une recommandation de bonne pratique, en dégagant un consensus au niveau national entre les professionnels du terrain.

■ **GT COVID**

Sollicité par la Direction de la Santé, le Conseil scientifique a mis en place un groupe de travail pour élaborer des recommandations en relation avec la pandémie COVID-19.

Ainsi, depuis la création du Conseil scientifique en 2005, les groupes de travail suivants ont été créés :

1. GTs permanents

GT Antibiothérapie ambulatoire

GT Imagerie médicale ¹

GT Laboratoire

GT Oncologie³

GT Risques vasculaires

Coordinateurs:

Dr Thérèse Staub (coord. médical) /
M. Yves Bruch (coord. admin.)

Dr Alexandre Bisdorff

Dr Isabelle Rolland²

Dr Guy Berchem

Dr René Metz

2. GTs ponctuels

GT Antibiothérapie – sous-groupe Lutte contre les infections en milieu hospitalier

GT Autisme

GT COVID

GT Stratégies de communication

GT Lombalgies

GT Douleurs thoraciques

GT Prévention en médecine générale

GT Santé de la femme (Violences gynécologiques et obstétricales)⁴

M. Yves Bruch

Dr Jean-François Vervier

Dr Alexandre Bisdorff

Dr Alexandre Bisdorff

Dr Alexandre Bisdorff

Dr René Metz

Dr Isabelle Rolland

Dr Isabelle Rolland

3. GTs dont les travaux sont terminés au 31.12.2020

GT Chirurgie ambulatoire

GT Diabète

GT Don de sang

GT Dysplasies du col de l'utérus³

Dr Françoise Berthet

Dr Françoise Berthet

Dr Paul Courier

Dr Isabelle Rolland

¹ Décision CS 25.2.2015: "Comme la dernière recommandation du CS sur la radioprotection des patients est toujours d'actualité, il n'y a pour l'instant pas de besoin imminent pour réunir le groupe. Il est décidé de maintenir le GT en place avec la mission de surveiller le terrain. Il sera réactivé en cas de besoin."

² Coordinatrice en intérim suite à la démission du Dr Martine Debacker

³ Décision CS 9.1.2019 : « Puisque la plupart des membres se rencontrent régulièrement lors de réunions de l'INC, il est décidé de mettre ce GT « en hibernation », ceci pour éviter tout dédoublement des travaux au niveau national. S'y ajoute que le GT ne voit plus l'intérêt à élaborer une recommandation pour la multitude de nouveaux produits oncologiques mis sur le marché, d'autant plus que cela ne concerne qu'un petit groupe de médecins. »

⁴ Ce GT a été regroupé avec le GT Dysplasies du col de l'utérus et le GT Périnat pour former le nouveau GT Santé de la femme

GT Immunomodulateurs	Dr Françoise Berthet
GT Info Patients	Dr Alexandre Bisdorff
GT Neurologie / sous-groupe AVC	Dr Dirk Droste
GT Obésité	Dr Isabelle Rolland
GT Périnat ³	Dr Isabelle Rolland
GT Révision signification niveaux d'évidence et grades	Dr Alexandre Bisdorff
GT Troubles du sommeil (anc. Psychotropes)	M. Marcel Bruch

4. GT qui a arrêté ses travaux

GT Médecine préventive	Dr Jean-Marie Behm
GT Neurologie et sous-groupe Céphalées	Dr Alexandre Bisdorff

Partenaires

Selon l'article 65bis (2) du Code de la sécurité sociale, le Conseil scientifique « collabore étroitement avec la CEM en ce qui concerne la documentation et la recherche en matière de bonnes pratiques médicales, leur promotion auprès des professionnels de santé ainsi que la désignation d'experts et la conclusion de conventions dans le domaine des bonnes pratiques médicales. »

Depuis fin 2015, un médecin en santé publique et médecine sociale de la CEM participe aux réunions plénières du CS dans une vision de soutien méthodologique et d'expertise mais ne prend pas part aux décisions afin d'éviter tout conflit potentiel d'intérêts. Cette collaboration scientifique est en lien avec les missions de la CEM pour cette thématique dans l'article 65bis(1) alinéa 3.

A partir de 2016, le Conseil scientifique est affilié au Guidelines International Network (G-I-N). Le bénéfice majeur de ce partenariat est, outre l'accès à la librairie du G-I-N, surtout un échange de discussions avec d'autres experts dans le domaine international des lignes de conduite.

Depuis 2019, le CS profite d'un soutien renforcé de la part de la CEM. Ce soutien vaut pour l'accompagnement méthodologique des groupes de travail et du projet concernant la communication, mais également sur le plan d'une aide au secrétariat. Cette aide permet une augmentation significative des travaux du Conseil scientifique. Afin de garantir une meilleure homogénéité d'écriture des recommandations de bonne pratique du Conseil scientifique et une neutralité des recherches bibliographiques en vue de l'écriture d'une nouvelle recommandation de bonne pratique ou la révision d'une recommandation de plus de 5 ans, la CEM accompagne le GT tout au long de son travail de rédaction quand cela est possible et souhaité.

Le Plan National Antibiotiques a accepté de collaborer avec le Conseil scientifique dans le domaine de l'élaboration des lignes de conduite sur l'antibiothérapie pour les patients.

Budget

Le budget propre du Conseil scientifique est inclus dans les frais de fonctionnement du Ministère de la Sécurité sociale sous le poste budgétaire « 17.0.12.260 – Frais généraux de fonctionnement ». En détail, le Conseil scientifique a droit aux positions suivantes :

- 1113 - Indemnités pour services extraordinaires
- 1200 - Indemnités pour services de tiers

- 1212 - Frais d'experts et d'études

Les frais de fonctionnement du Conseil scientifique se composent comme suit :

Objet	Montant 2019	Montant 2020
Jetons de présence pour la participation aux réunions:		
• non-fonctionnaires	7.106,25 €	8.362,50 €
• fonctionnaires	825,00 €	543,75 €
Indemnités pour la rédaction des recommandations	2.700,00 €	2.700,00 €
Facture EBSCO pour la mise à disposition des médecins du pays de la banque de données médicale DynaMed	26.195,13 € ⁵	39.873,60 € ⁶
Frais d'adhésion au réseau « Guidelines International Network (G-I-N)	2.095,47 €	2.095,47 €
Facture LUSIS - hébergement site, partie DynaMed	0,00 €	561,60 €
Facture LUSIS - adaptation site	0,00 €	514,80 €
Facture COMED – projet de communication du CS	11.583,00 €	18.966,00 €
TOTAL	49.606,85 €	73.617,72 €

Pour rappel :

- Le secrétariat du Conseil scientifique est assuré par le personnel de la Cellule d'expertise médicale.
- Les membres externes du Conseil scientifique assurant l'expertise méthodologique sont également des membres de la Cellule d'expertise médicale.
- Leurs salaires sont payés par le budget étatique. Ils ne touchent pas de jetons de présences pour assister aux réunions du Conseil scientifique.

3. NOS RÉSULTATS

LES RÉUNIONS

Les membres du Conseil scientifique se sont réunis 6 fois en 2020 aux dates suivantes :

- 15 janvier 2020
- 1er avril 2020
- 20 mai 2020
- 8 juillet 2020
- 30 septembre 2020
- 11 novembre 2020

L'entrevue annuelle avec les Ministres de la Santé et de la Sécurité sociale, prévue pour le 26 octobre 2020, a dû être annulée en raison de la pandémie COVID-19.

⁵ concerne la période du 1.7.2019 – 30.6.2020

⁶ concerne la période du 1.7.2020 – 31.12.2021

Au cours de l'année 2020, les groupes de travail suivants se sont réunis :

- GT Antibiothérapie ambulatoire 1 réunion
- GT Antibiothérapie hospitalière 4 réunions
- GT Autisme 3 réunions
- GT AVC 1 réunion
- GT Diabète 1 réunion
- GT Douleurs thoraciques 1 réunion
- GT Lombalgies 4 réunions
- GT Prévention en médecine générale 2 réunions
- GT Risques vasculaires 1 réunion
- GT Troubles du sommeil 1 réunion
- GT Santé de la femme 1 réunion
- GT Stratégies de communication 1 réunion

Madame le Dr Thérèse Staub, médecin-spécialiste des maladies infectieuses, responsable du GT Antibiothérapie, représente le Conseil scientifique dans le Comité de Pilotage du Plan National Antibiotiques.

Dans sa fonction d'experte en méthodologie pour le Conseil scientifique le Dr Isabelle Rolland a été invitée à :

- représenter le Conseil scientifique dans les travaux de certains groupes de travail du Plan Maladies rares,
- siéger dans le Comité scientifique pour la mise en place du Cannabis médicinal dirigé par la Direction de la Santé,
- siéger dans le groupe de travail sur les réseaux de compétence auprès de la Direction de la Santé.

LES PUBLICATIONS

En 2020, le Conseil scientifique a mis en ligne 27 publications, dont :

- Recommandations de bonne pratique médicale : 5 textes longs, 1 texte court, 1 arbre décisionnel
- Versions patients des recommandations : 4 en langue française, 5 en langue allemande
- Mises à jour de recommandations : 7
- Référentiels en oncologie, élaborés par l'INC et validés par le CS : 3
- Rapport d'activité 2019

Recommandations du **GT Antibiothérapie ambulatoire** :

- Prise en charge de l'otite moyenne aiguë en milieu ambulatoire (version longue mise à jour) (20 mai 2020)
- Prise en charge de la bronchite aiguë chez l'adulte en milieu ambulatoire (version longue mise à jour) (20 mai 2020)
- Prise en charge de la rhinosinusite aiguë de l'adulte et de l'adolescent en milieu ambulatoire (version longue mise à jour) (20 mai 2020)

Recommandations du **GT Antibiothérapie hospitalière**:

- Antibiothérapie des infections respiratoires basses chez l'adulte en milieu hospitalier (hormis tuberculose) (version longue) (8 juillet 2020)
- Prise en charge des infections à Clostridioides difficile (anciennement Clostridium difficile) en milieu hospitalier chez l'adulte (version longue) (8 juillet 2020)

Recommandations du **GT COVID**:

- Recommandations concernant l'imagerie médicale dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 au Luxembourg (scanner thoracique) (version longue) (11 avril 2020)
- Critères d'hospitalisation du patient atteint de Covid-19 (version longue) (24 juillet 2020)
- Priorisation des prises en charge non COVID-19 pendant le temps de la pandémie (version longue) (29 décembre 2020)

Recommandations du **GT Diabète** :

- La prise en charge du Diabète (version patients FR et DE) (30 septembre 2020)

Recommandation du **GT Examens de laboratoire** :

- Le bilan thyroïdien en médecine générale (version longue mise à jour, version patients FR et DE) (30 septembre 2020)
- Le bilan biologique hépato-biliaire en médecine générale (version patients DE) (30 septembre 2020)

Recommandations du **GT Neurologie / AVC** :

- La prise en charge de l'AVC aigu (version patients FR et DE) (30 septembre 2020)

Recommandations du **GT Risques vasculaires** :

- Prise en charge de l'hypertension artérielle (version longue mise à jour) (20 mai 2020)
- Modalités de prise en charge des dyslipidémies (version longue mise à jour) (8 juillet 2020)

Recommandations du **GT Troubles du sommeil** :

- La prise en charge des insomnies (version longue mise à jour, version courte, arbre décisionnel, version patients FR et DE) (11 novembre 2020)

Référentiels du **GT Oncologie**, sur proposition de l'Institut National du Cancer :

- Référentiel national pour le cancer du système nerveux central (15 janvier 2020)
- Référentiel pour le parcours des patientes pour le cancer du sein (20 mai 2020)

- Référentiel pour le parcours des patients pour le cancer de la prostate (20 mai 2020)

A partir du 20 mai 2020, les publications du Conseil scientifique apparaissent dans une nouvelle mise en page afin d'améliorer leur lisibilité.

LES VIDÉOS

En 2020, de courtes vidéos, destinées aux professionnels de santé, ont pu être mises en ligne dans le cadre du projet de communication du Conseil scientifique :

- Des recommandations de bonne pratique médicale : pourquoi ?
- La prise en charge de l'AVC aigu
- Les grandes lignes du traitement du diabète de type 1 en 2020
- Les grandes lignes du traitement du diabète de type 2 en 2020
- Diabète : Les recommandations pour la prévention et le dépistage
- Le suivi d'un diabète et la prise en charge de ses complications
- L'importance de l'équipe multidisciplinaire pour une prise en charge du diabète
- L'importance de la prise en charge précoce des complications cardiovasculaires
- Penser à l'entourage du patient diabétique

Ces vidéos sont accessibles en ligne sur le site du Conseil scientifique (<https://conseil-scientifique.public.lu/fr/videos.html>), sur son nouveau compte LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/conseil-scientifique-secteur-sante>) et sur son canal YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCf1aOpibkUZt0nULtKnWkDQ/videos>).

Le CS remercie tous les professionnels de santé qui ont contribué aux tournages. Sans eux ces vidéos n'auraient pas pu exister.

AUTRES PUBLICATIONS

En date du 1er avril 2020, le Conseil scientifique a publié son rapport d'activité 2019 qui est disponible sous le lien suivant :

<https://conseil-scientifique.public.lu/fr/publications/rapports-activites/rapport-d-activite-2019.html>

LES GRANDS SUJETS DISCUTÉS

Un des sujets principaux discutés a été celui de la pandémie de SRAS COV-2. Les membres auraient aimé être impliqués dans les travaux de la Cellule de crise qui gère la situation due à la pandémie COVID-19. Or, la manière de fonctionner du Conseil scientifique semble inadaptée aux besoins de réactions rapides engendrées par cette crise sanitaire inédite.

La Direction de la Santé a fait appel au Conseil scientifique pour élaborer des recommandations en relation avec le COVID-19. Un GT COVID a été mis en place, fonctionnant de manière différente des autres groupes de travail. Tandis que la procédure prévoit la nomination des membres d'un groupe de travail lorsqu'il débute ses travaux, les médecins ayant collaboré aux trois recommandations publiées par le GT COVID ont été contactés personnellement par le Conseil scientifique pour leurs compétences dans le

domaine spécifique en relation directe avec le sujet de la recommandation. Comme il s'agissait à chaque fois d'une urgence, les textes élaborés ont été validés par les membres du Conseil scientifique par mail pour pouvoir publier les recommandations le plus rapidement possible.

Un autre grand sujet discuté en 2020 portait sur la visibilité du Conseil scientifique et le projet des stratégies de communication qui en est né en 2019. Dans le but d'augmenter l'adhérence des médecins aux lignes de conduite nationales par une meilleure connaissance de celles-ci, un budget avait été accordé au Conseil scientifique pour soutenir les démarches en ce sens. Le montant accordé pour l'exercice 2020 s'élève à 19.000 €.

Un groupe de travail avait été institué en 2019 afin d'élaborer une stratégie de communication à l'intention du corps médical et du grand public. Cette stratégie prévoit entre autre la collaboration avec une agence de communication spécialisée dans le domaine de la production de vidéo et de courtes animations, faute d'expertise dans le domaine du design notamment pour la production de clips vidéos et l'ouverture d'un compte professionnel chez LinkedIn et d'un canal YouTube.

A travers le canal YouTube et la mise en ligne de vidéos, l'idée est de faire passer des messages clefs sur les recommandations publiées dans une forme concise (durée d'une vidéo de plus ou moins 1 minute), à destination du corps médical (vidéos « experts ») ainsi que du grand public (vidéos « patients »). Pour toutes les vidéos, la réalisation technique a été confiée à l'agence de communication COMED.

En 2020, 9 vidéos, destinées aux professionnels de santé, ont pu être mises en ligne. D'autres vidéos sur les sujets suivants ont été produites fin 2020 pour être mises en ligne en 2021 :

- La prise en charge des lombalgies
- La prise en charge de la bronchite aiguë
- La prise en charge de la rhinosinusite
- La prise en charge des insomnies primaires en médecine générale
- La prise en charge de l'hypertension artérielle
- La prise en charge des dyslipidémies

Le projet « Stratégies de communication » prévoit aussi l'accentuation de notre visibilité auprès du grand public. Après une première recommandation pour les patients publiée en 2019, le travail s'est poursuivi en 2020 pour aboutir à la publication de 4 versions en langue française et 5 versions en langue allemande. Le fait de traduire nos publications en langue allemande constitue une nouveauté qui semblait s'imposer pour atteindre le plus grand nombre de patients et respecter le plurilinguisme du pays-

La volonté d'accessibilité pour le grand public à nos recommandations se traduit également par la réalisation de vidéos animées qui leur sont spécialement dédiées. Les vidéos tournées en 2020 portent sur les sujets « Présentation du Conseil scientifique », « La prise en charge du diabète » et « La prise en charge de l'AVC » et seront publiées début 2021. Madame la Ministre de la Santé a donné son accord pour que ces publications destinées aux patients puissent être partagées via les comptes Twitter et Facebook du Ministère de la Santé.

LES ACTIVITÉS DE SUPPORT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Secrétariat

Le secrétariat du Conseil scientifique, qui est assuré par la CEM (v. sous le point « Organisation »), donne un appui administratif, logistique et technique aux membres et aux groupes de travail. Les tâches du secrétariat sont décrites dans l'article 6 du règlement interne du CS.

Site internet

Le Conseil scientifique dispose d'une présence internet sur le site www.conseil-scientifique.public.lu.

Le site présente le Conseil scientifique, ses groupes de travail et les procédures pour l'établissement et la diffusion de recommandations de bonne pratique. Une rubrique spéciale est dédiée à la banque de données DynaMed, pour laquelle un accès sécurisé est offert aux médecins du pays.

Les principales rubriques du site internet régulièrement mises à jour sont les Recommandations et les Actualités.

En 2020, 5.992 visiteurs ont consulté un total de 23.398 pages sur le site du Conseil scientifique (p.m. : en 2019, 3.674 visiteurs avaient consulté un total de 14.406 pages).

En 2020, le site a été adapté afin de pouvoir présenter les vidéos réalisées dans le cadre de la campagne de communication.

DynaMed

Le Conseil scientifique met à disposition des médecins intéressés un accès sécurisé vers la banque de données DynaMed d'EBSCO.

DynaMed est un outil de référence clinique en langue anglaise créé par des médecins pour soutenir des médecins et d'autres professionnels de santé dans leur pratique quotidienne. Avec des résumés cliniques se référant à plus de 5400 sujets, DynaMed offre une large gamme de réponses, aux questions cliniques habituelles. DynaMed est mis à jour quotidiennement et scrute le contenu de plus de 500 journaux médicaux et de bases de données.

En total, 607 médecins étaient abonnés à DynaMed au 31.12.2020.

Newsletter

Afin de porter les nouvelles recommandations du Conseil scientifique à la connaissance du public, une newsletter est envoyée lors de chaque publication. Celle-ci est adressée par mail aux membres du CS et des groupes de travail, aux personnes qui se sont abonnées à la newsletter ou via le site du CS à la banque de données DynaMed, ainsi qu'à diverses institutions.

Les recommandations du Conseil scientifique sont aussi publiées régulièrement dans le bulletin « Le Corps médical » de l'AMMD et sur le site internet du CS. Certaines recommandations sont également envoyées par mail aux médecins du pays par la Direction de la Santé.

Afin de se conformer à la directive européenne sur la protection des données, un chapitre relatif à la protection des données est inclus dans chaque newsletter envoyée.

4. AUTO-EVALUATION DES TRAVAUX EN 2020

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS ET TAUX DE PRÉSENCES

Organe	Nombre	Taux de présence
CS plénière	6	63%
GT Antibiothérapie hospitalière	4	79%
GT Lombalgies	4	63%
GT Autisme	3	61%
GT Prévention en médecine générale	2	92%
GT Diabète	1	58%
GT Stratégies de communication	1	71%
GT Antibiothérapie ambulatoire	1	67%
GT Santé de la femme	1	100%
GT Neurologie/AVC	1	67%
GT Risques vasculaires	1	50%
GT Douleurs thoraciques	1	88%
GT Troubles de sommeil	1	100%

CONCLUSION

Le travail du Conseil scientifique a été impacté en 2020 par la pandémie Covid-19. Les mesures mises en place par le Gouvernement ont eu des répercussions sur la façon de travailler. Le secteur médical a été en 1^e ligne pour combattre le virus et les membres tant du Conseil scientifique que des groupes de travail ont eu d'autres priorités que de se focaliser sur le travail du Conseil scientifique.

Tous les membres ont dû s'adapter au fait que les réunions ne pouvaient plus avoir lieu en présentiel. La façon de communiquer a dû être revue. Peu à peu, les réunions ont été mises en place par vidéoconférence.

La collaboration avec la Cellule d'expertise médicale a été intensifiée ce qui, dans cette situation particulière, a porté ses fruits. Des membres de la CEM ont pris le relais dans la plupart des groupes de travail actifs en 2020, de sorte que le travail a quand-même pu avancer. Il a néanmoins fallu de la part de tous les membres impliqués dans l'élaboration des recommandations, la bonne volonté de mettre à disposition du Conseil scientifique leur temps précieux, sans laquelle la publication de toutes les recommandations énumérées ci-avant n'aurait pas été possible.

Le Conseil scientifique s'est réuni en séance plénière à intervalles réguliers. En ce qui concerne les groupes de travail, il y a lieu de constater que le nombre de ceux qui se sont réunis en 2020 a même augmenté, malgré la situation sanitaire, passant de 10 en 2019 à 12 en 2020.

Beaucoup de travail est effectué hors réunion et les membres s'échangent via mail. En ce qui concerne le GT Oncologie, la plupart des membres se rencontrent régulièrement lors de réunions de l'Institut National Cancer. Comme pour le GT Imagerie médicale, il a été décidé qu'il n'y a pour l'instant pas de besoin imminent pour réunir le groupe. Tous les deux restent en place avec la mission de surveiller le terrain et seront réactivés en cas de besoin.

Pour mémoire : les membres touchent pour chaque réunion une indemnité fixée à 18,75 €, à l'exception des membres exerçant une profession libérale, pour lesquels le jeton de présence s'élève à 75 € par réunion. Les membres de la CEM ne touchent pas de jetons de présence ni pour les réunions plénières, ni pour leur participation aux groupes de travail.

Pour ce qui est des points d'attention fixés pour 2020 et notamment la visibilité des travaux du Conseil scientifique, un grand pas en avant a pu être fait avec la publication de clips vidéos destinés au corps médical et plusieurs recommandations à destination du grand public. Ce travail va être poursuivi en 2021 avec la réalisation et la publication de vidéos pour le grand public.

Quant à la diffusion des recommandations, la création d'un compte LinkedIn a permis au Conseil scientifique de mieux sensibiliser le corps médical.

Le travail sur la mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus s'enchaîne en 2020 avec la publication de 7 recommandation révisées.

5. PLAN DE TRAVAIL PRÉVU POUR 2021

Les groupes de travail prévoient de travailler en 2021 sur les sujets suivants :

GT Antibiothérapie ambulatoire

Coordinatrice : Dr Thérèse STAUB

- Evaluation des recommandations du Conseil scientifique en matière d'antibiothérapie
- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

GT Antibiothérapie hospitalière

Coordinateur : M. Yves BRUCH

- Travailler sur les stratégies de lutte contre les infections en milieu hospitalier

GT COVID

Coordinateur : Dr Alexandre BILDORFF

- Surveillance du terrain et intervention rapide en cas de besoin par l'élaboration d'une recommandation en relation avec le COVID

GT Douleurs thoraciques

Coordinateur : Dr René METZ

- Elaboration d'une ligne de conduite sur la prise en charge des douleurs thoraciques STEMI négatives aux services d'urgences

GT Imagerie médicale

Coordinateur : Dr Alexandre BILDORFF

- Surveillance du terrain en matière d'imagerie médicale

GT Labo

Coordinatrice en intérim : Dr Isabelle ROLLAND

- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

GT Lombalgies

Coordinateur : Dr Alexandre BILDORFF

- Elaboration d'une recommandation de bonne pratique sur la prise en charge du patient présentant une lombalgie commune

GT Oncologie

Coordinateur : Dr Guy BERCHER

- Pour éviter tout dédoublement des travaux au niveau national, ce GT a été mis « en hibernation ». Il sera réactivé en cas de besoin.

GT Prévention en médecine générale

Coordinatrice : Dr Isabelle ROLLAND

- Elaboration, sur évidences scientifiques, d'une recommandation sur les différentes actions de prévention devant être abordées avec un patient enfant ou adulte

GT Risques vasculaires

Coordinateur : Dr René METZ

- Revoir la méthodologie de travail du GT (références internationales, textes courts, diffusion ciblée ...)
- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus
- Nouvelles guidelines/links/références en rapport la société européenne de cardiologie ESC: <http://www.escardio.org/Pages/index.aspx>

GT Santé de la femme

Coordinatrice : Dr Isabelle ROLLAND

- Elaboration d'une recommandation sur les violences gynécologiques et obstétricales
- Mise à jour, en tenant compte du travail de la Direction de la santé sur la mise en place de critères de suivi, de la recommandation sur la réalisation des césariennes à terme.

GT Stratégies de communication

Coordinateur : Dr Alexandre BILDORFF

- Publication de vidéos animées destinées au grand public sur différents sujets ayant fait en 2020 l'objet de vidéos pour le corps médical